

La Ville de Bonaventure est à la recherche d'une personne qui, sous la responsabilité de la direction du Service des loisirs, de la culture, du tourisme et de la vie communautaire, sera responsable de la gestion et du développement des activités de loisirs et de la vie communautaire.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Ce poste consiste à :

- Supporter les organismes de sports et de loisirs ;
- Effectuer un suivi des protocoles et ententes avec les partenaires et les associations ;
- Gérer et coordonner le Centre récréatif Desjardins : superviser le personnel, l'horaire d'utilisation, l'entretien, l'organisation d'activités et le développement ;
- Gérer et coordonner le parc Louisbourg : superviser le personnel, l'horaire d'utilisation, l'entretien, l'organisation d'activités et le développement ;
- Gérer et coordonner les activités aux gymnases ;
- Gérer et coordonner le camp de jour Kioki : superviser le personnel et s'assurer du bon déroulement du camp ;
- Développer et animer les activités du service ;
- Susciter et coordonner la réalisation de manifestations spéciales ;
- Évaluer la satisfaction des utilisateurs du service ;
- Participer à la mise à jour et au développement des politiques familiale, MADA et PIANA ;
- Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilités.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'activité physique ou récréologie, ou en administration, ou dans un domaine connexe avec une expérience pertinente ;
- Avoir entre 3 et 5 années d'expérience pertinente à la tâche.

CONNAISSANCES ET HABILITÉS

- Avoir d'excellentes capacités pour la communication, les relations interpersonnelles et la gestion d'équipe ;
- Posséder le sens de l'organisation, de planification et rigueur professionnelle ;
- Avoir la capacité d'établir des priorités d'action et de déléguer de façon efficace ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, un esprit de synthèse et un intérêt marqué pour le service à la clientèle ;
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de bon jugement ;
- Posséder une bonne connaissance des logiciels de base (suite Office).

SALAIRES ET AVANTAGES

- Poste cadre intermédiaire, rémunération et avantages en fonction de la convention des cadres, à partir de 50 122,80 \$/an.
- Poste permanent de 35 heures par semaine, le candidat pourra être appelé à travailler le soir et la fin de semaine. Déplacements occasionnels.
- Entrée en poste : septembre 2023.

Les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au **27 juillet, avant 15 heures**, pour transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse suivante :

Julie Loubert

Directrice des loisirs, de la culture, du tourisme et de la vie communautaire
Ville de Bonaventure
127, avenue de Louisbourg
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

Téléphone : 418 534-2313, poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca